



**PARIS PLUS
VERTE ET
SOLIDAIRE**

**ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT
ET DE PROGRAMMATION
PAR QUARTIER OU SECTEUR**

**Secteur « Paul Bourget »
(13^e arrondissement)**

Projet arrêté – juin 2023

Paul Bourget (13^{ème})

Bien qu'il ne soit pas situé en secteur NPNRU, le secteur Paul Bourget est inscrit au contrat urbain de cohésion sociale et a été inscrit en site de renouvellement urbain lors d'une communication du Maire de Paris au Conseil de Paris des 28 et 29 mars 2011. Une opération d'aménagement a été engagée sur ce quartier, en raison du cumul des difficultés sociales, de l'obsolescence du bâti et de la forme urbaine et de la nécessité de remettre aux normes les constructions tant du point de vue de la sécurité (un des bâtiments a été dévasté par un incendie, à la suite duquel il a été démolé) que des exigences actuelles concernant la thermique, l'acoustique, et la prise en compte de la pollution de l'air, Les immeubles anciens ayant notamment d'ores et déjà été démolis et les reconstructions étant environ aux trois-quarts réalisées, cette opération déjà avancée doit désormais être achevée.

Conformément aux objectifs votés par délibération du Conseil de Paris des 16 et 17 mai 2011, les orientations d'aménagement sont les suivantes :

• HABITAT

Recréer une offre de logements sociaux comparable quantitativement à celle qui existait avant l'incendie : Les études ayant montré qu'il n'était pas possible de créer des logements correspondants aux normes actuelles par le biais d'une réhabilitation lourde, une opération de démolitions/reconstructions est réalisée, en étapes itératives, afin de permettre aux personnes le souhaitant d'être relogées sur place. Conformément aux objectifs votés en 2011, la réalisation de constructions neuves permet de réduire les nuisances sonores liées au périphérique.

• DESENCLAVEMENT DU QUARTIER ET ESPACES PUBLICS DE VOIRIE

Le prolongement de la rue Paul Bourget et son bouclage sur l'avenue de la porte d'Italie permet de créer une vraie voie de desserte du quartier avec des caractéristiques de rue urbaine : alignement du bâti sur la voie, stationnements répartis tout le long du parcours, et surtout, connexion au réseau viaire environnant. La reconfiguration de la rue Paul Bourget en ce sens est un des éléments majeurs qui désenclavent le quartier. A cette occasion, l'ensemble des espaces publics de voirie sont requalifiés et les liaisons piétonnes et les circulations douces sont favorisées. A cet égard, la création d'une passerelle piétonne et cycliste traversant le périphérique pour relier Paul Bourget au Kremlin Bicêtre est un enjeu majeur. Enfin la création de la voie nouvelle à l'Ouest de l'îlot économique ambitionne de permettre la réalisation d'une façade urbaine du côté de cet îlot, qui ne soit pas seulement dévolue à la logistique liée à ses activités, contribuant ainsi à l'animation du quartier. Côté Est, l'avenue de la porte d'Italie fait également l'objet d'une requalification à court, moyen et long terme, afin notamment d'améliorer les circulations piétonnes et cyclistes.

• ESPACES VERTS

Le secteur Paul Bourget se situe au seuil du parc Kellermann et comporte un grand espace vert autour duquel sont disposés les immeubles actuels. Le remaniement foncier permet de le restituer à la ville pour l'ouvrir au public et le rendre visible et accessible depuis l'avenue de la porte d'Italie par le biais d'un espace piétonnier intermédiaire ouvert. Cet appel conduit directement vers le parc Kellermann qui bénéficie d'une nouvelle entrée et est rendu plus visible. Ainsi, à partir de l'esplanade accrochée sur l'avenue, les liens avec le parc sont mis en valeur et clarifiés. Afin de renforcer l'identité paysagère de la rue Paul Bourget prolongée, des discontinuités ponctuelles du bâti en bordure de voie sont favorisées notamment en vue de permettre la création de percées végétales.

Un traitement paysager d'ensemble des talus du périphérique est mis en œuvre afin notamment d'en améliorer l'aspect, la biodiversité et les continuités écologiques. Globalement, l'ensemble des surfaces d'espaces libres en pleine terre totaliseront au moins 14 300 m² sur l'ensemble de l'opération, incluant 8 000 m² d'espace vert public central et environ 6 300 m² d'espaces verts privés ou publics (pied d'immeuble et talus du périphérique). La surface reconstituée d'espaces verts (publics et privés) est ainsi supérieure à celle de l'actuel EVP (11 600 m²).

• EQUIPEMENTS, ACTIVITES ECONOMIQUES

Le remaniement du quartier est l'occasion d'y introduire une nouvelle mixité en prévoyant notamment des commerces, des activités économiques, des équipements et des logements spécifiques (étudiants, résidence hôtelière). Il est envisagé la création d'un équipement à vocation culturelle ou jeunesse (par exemple une médiathèque). La parcelle triangulaire située côté avenue de la porte d'Italie, baptisée « îlot économique » est partie intégrante de l'opération Paul Bourget, et lui donne une présence sur l'avenue de la porte d'Italie et sur le boulevard Périphérique. A l'intérieur de l'îlot, une densification légère permet aussi des fonctions différenciées susceptibles d'animer le quartier à toutes les heures de la journée et d'y envisager des commerces de proximité.



